



Paris, le 11 août 2010
Communiqué de presse

La FNCL demande une réunion de l'interprofession sur les enjeux à court et moyen terme du lait en France

Depuis toujours, la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) est favorable au dialogue et à la construction de solutions collectives pour la filière laitière française. **La FNCL demande qu'une réunion de l'interprofession laitière soit convoquée prochainement.**

Elle souhaite que cette réunion apporte des réponses concrètes aux questions légitimes de tous les acteurs. Les réponses devront porter autant sur le court terme – prix du lait au 3^{ème} trimestre 2010, écart de compétitivité avec l'Allemagne – que sur la perspective de la fin des quotas à horizon 2015. Pour la FNCL, **l'enjeu à moyen terme pour la filière réside dans l'avenir et le développement des territoires laitiers en France.**

Elle considère par conséquent que la prochaine réunion de l'interprofession aboutira, si chacun de ses membres parvient à sortir des dogmes du passé et de la dictature du court terme.

Au regard de l'actualité de ces derniers jours et des débats sur l'avenir du lait en France, il est important de souligner ce qui distingue les coopératives des industriels privés.

Si elles exercent le même métier de collecte, transformation et valorisation du lait, les coopératives le font dans un cadre juridique différent, avec une gouvernance différente et des objectifs différents :

- La réglementation propre aux coopératives impose à chaque Conseil d'Administration de fixer un prix d'acompte payé immédiatement aux éleveurs et de le compléter ultérieurement par différents mécanismes. D'usage courant, cette pratique émerge actuellement d'autant plus que l'interprofession n'a pas publié d'indicateurs de tendances pour le 3^{ème} trimestre 2010.
- Les éleveurs définissent la politique de la coopérative : le Conseil d'Administration est composé exclusivement d'éleveurs élus par l'Assemblée Générale des adhérents de la coopérative.
- Une coopérative peut distribuer aux éleveurs une partie du résultat qu'elle a réalisé parce qu'ils sont ses adhérents.

En d'autres termes, si sa compétitivité, sa capacité d'innovation et de croissance sont assurées, il est normal pour toute coopérative de renvoyer aux éleveurs adhérents la valeur qu'elle crée par son métier.

Les coopératives laitières collectent, transforment et valorisent environ la moitié du lait qui est produit en France.

* * *

FNCL
42, rue de Châteaudun 75314 Paris Cedex 09
Tél : 01 49 70 72 90 - Fax : 01 42 80 63 98
Contact : Christèle Josse - fncl@atla.asso.fr

VFC Relations Publiques
14 rue Carnot – 92309 Levallois Perret Cedex
Tel : 01 47 57 67 77 – Fax : 01 47 57 30 03
Contact : Caroline Vincent – cvincent@vfc.fr